

Bulletin municipal

N° 11 Avril 2011

Éditorial

Dans les bulletins précédents, nous avons souvent mis à l'honneur les associations de Flavy et leurs manifestations. Dans ce nouveau numéro, l'association « *Mémoire du Canton* » retient tout particulièrement notre attention. Créée le 22 octobre 2001, à l'initiative de M. Levert, après le succès d'une exposition itinérante – « le XXe siècle dans le canton » – en 2000, elle fête cette année ses dix ans d'existence. Pour célébrer cet anniversaire, l'association, dont l'objectif est de « *procéder à des recherches sur les richesses du patrimoine du canton de Saint-Simon afin de les mettre en valeur et de les faire découvrir par des actions culturelles diverses* », a décidé d'organiser plusieurs événements dans différentes communes. Le premier se déroule dans notre village les 9 et 10 avril, comme l'indique cette remarquable affiche, réalisée par des élèves du primaire, que nous reproduisons ci-contre et qui vous invite à vous mettre à l'écoute ou à la découverte du passé du village.

En pages centrales du bulletin, vous trouverez le programme de ces deux journées. Nous en profitons pour vous faire découvrir l'évolution de la population flavienne depuis le XVIII^e siècle ainsi que l'activité économique qui y était développée avant 1914.

Cependant nous ne nous tournons pas uniquement sur notre passé. Le conseil municipal a entrepris des travaux de réfection du chauffage de l'église et de réparation de toiture du bâtiment de la mairie et des écoles. Prochainement des travaux seront accomplis pour la remise en état de la route qui relie Frières à Flavy, du côté de la fontaine.

Jean-François Fauquembergue

RAMASSAGE DES VÉGÉTAUX

à partir du 29 mars 2011

SOMMAIRE

p. 2 :

- Arrêté concernant la voie communale n° 32
- Nos travaux

p. 3 :

- Communication de l'Association Familles Rurales
- Concours des maisons illuminées

p. 4 :

- Si Flavy m'était conté : programme des 9 et 10 avril

p. 5 :

- Évolution de la population flavienne depuis le XVII^e siècle

p. 6 :

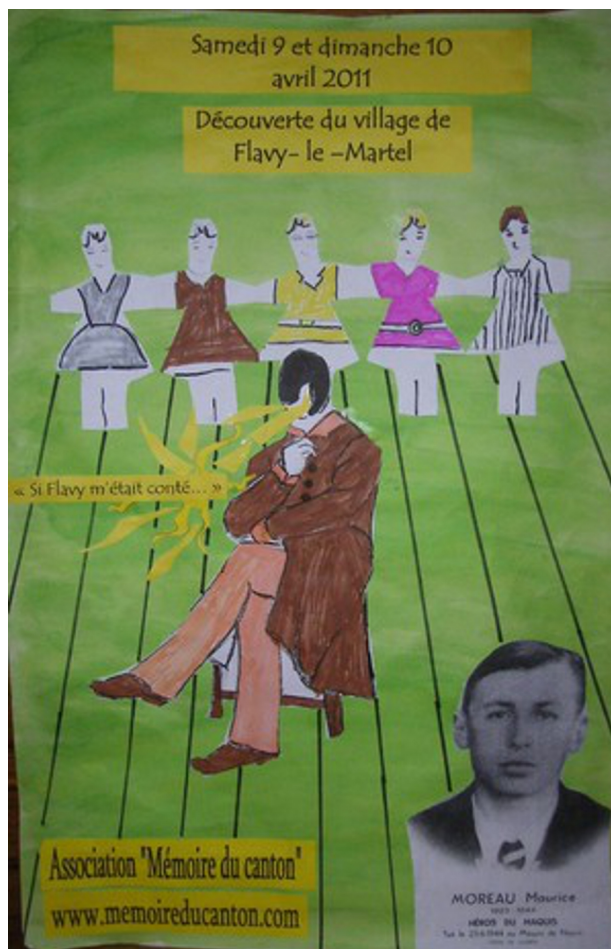
- Activités à Flavy avant 1914
- Concours des mini-miss

p. 7 :

- Repas des anciens du 22 mars 2011
- Assemblée générale des Donneurs de sang du 24 mars 2011

p. 8 :

- Nos joies et nos peines
- Permanences maire – adjoints
- Rappel du calendrier des fêtes
- Journées nationales des Métiers d'art (du 1 au 3 avril 2011)
- Le permis piéton



Arrêté portant restrictions de circulation sur la voie communale n° 32 (liaison FLAVY-LE-MARTEL – FRIERES-FAILLOUËL)

Article 1er : A compter du lundi 04 avril 2011 et jusqu'au 30 juin 2011, des restrictions de circulation seront imposées sur la voie communale n° 32.

La circulation et le stationnement de tous véhicules seront interdits sur toute la longueur du chantier, soit environ depuis l'intersection de la voie communale n° 32 avec la rue de la fontaine (V.C n° 25) jusqu'à la limite territoriale avec la commune de FRIERES-FAILLOUËL (travaux sous route barrée sauf accès riverains).

Article 2 : Pour permettre l'application du présent arrêté, la signalisation réglementaire sera mise en place par les soins des entreprises concernées, EUROVIA Picardie et Signaux GIROD.

Article 3 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur. Cet arrêté sera affiché à chaque extrémité du chantier.

Article 5 : Le Chef de Brigade de la Gendarmerie de SAINT-SIMON et le garde-champêtre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à FLAVY-LE-MARTEL, le 23 mars 2011

Le Maire, Danielle Lanco

Nos travaux



Le chauffage de l'église
terminé courant novembre

La toiture de la mairie
et de l'école du centre
en cours



Communication de l'Association Familles Rurales

Assemblée générale

Nous vous informons de la tenue de notre assemblée générale, le vendredi 15 avril 2011, au relais familles, à 18 h 30.

ALSH AVRIL

Les vacances d'avril approchent à grands pas !

L'Accueil de Loisirs sans hébergement « La Ruche » fonctionnera : du lundi 18 avril au vendredi 22 avril 2011, de 9 h 30 à 12 h, puis de 14 h à 17 h 30.

Si tu es âgé de 6 à 12 ans, que tu aimes t'amuser et bien rire... Inscris-toi vite...

Il n'y a que 16 places !

ALSH été

Les grandes vacances arriveront très vite également. L'accueil de Loisirs « La Ruche » fonctionnera : du mardi 5 juillet au vendredi 29 juillet 2011, de 9 h 30 à 12 h, puis de 14 h à 17 h 30. Possibilité de cantine pour les enfants dont les deux parents travaillent. Une garderie fonctionnera de 8 h 15 à 9 h 15 de 17 h 30 à 18 h 30 (1,50 € / heure indivisible — maximum 12 enfants).

La kermesse de fin de centre se déroulera le dimanche 24 juillet.

SORTIE FAMILLES

L'association vous propose de retenir dès à présent la date du samedi 27 août 2011 pour une sortie au spectacle nocturne « son et lumières de Ailly-Sur-Noye ». Toutes les informations seront disponibles, au mois de mai, à l'association.

Tarifs, renseignements et inscriptions auprès de

Véronique Goudeaux — Relais Familles — 1 place de l'église

Tél. : 03.23.52.17.83

Concours des Maisons Illuminées

23 familles se sont inscrites au Concours des Maisons Illuminées et ont participé à la remise d'un prix ce mercredi 2 mars 2011.

Madame Isabelle DEVIENNE, du magasin AZIMUT au n° 85 bis de la rue André BRULE avait recherché et préparé un superbe cadeau pour chacun et chacune.

Danielle LANCO et l'ensemble du Conseil Municipal sont reconnais-



sants à l'ensemble des Flaviens pour leur attachement aux illuminations de leurs façades ou de leurs jardins pour les fêtes de fin d'année qui contribue à l'embellissement de notre commune.

Si Flavy m'était conté : programme des deux journées.

Samedi 9 avril 2011

de 10 h à 12 h, au collège Jacques Prévert :

- Exposition « La poésie de Prévert, ça déménage », création des collégiens et documents présentant Jacques Prévert.

À 11 heures, spectacle par des collégiens : mise en scène de poèmes de Prévert avec chorégraphie.

- Les cinquante ans du collège : présentation de documents et photos.

de 14 h à 19 h, à la salle polyvalente :

- Exposition de documents relatifs à des personnages et des associations qui ont marqué l'histoire de Flavy. D'autres documents seront présentés sous forme de diaporama.

- Animation généalogique en partenariat avec l'association Généalogie-Aisne :

- Arbres généalogiques de familles anciennes de Flavy (Réalisation de Jean-Pierre Lecocq)

- Arbres généalogiques réalisés par des élèves des classes primaires.

- À partir de 17 h : INAUGURATION DES JOURNÉES

L'inauguration débutera par une animation : des enfants des écoles, costumés, diront des textes présentant les personnages de l'exposition ; cette animation illustrera l'histoire de Flavy du moyen âge au début du XXe siècle.

Dimanche 10 avril

Balade dans Flavy :

Des panneaux seront placés dans différents lieux, présentant des photos et des explications, à propos du passé de Flavy.

Plusieurs formules seront proposées, au choix des participants :

- À 9 heures : Circuit à effectuer en groupe, permettant de parcourir une partie des rues de Flavy, de passer devant des lieux chargés d'histoire (gare, mairie, église, ancien temple, ancienne sucrerie ; monument Mac Connell, monument Leclerc...) ; ce circuit sera établi en fonction de l'emplacement des panneaux : il sera accessible à tous. La balade sera guidée par des membres d'associations locales de marcheurs.

- Circuit complet : 7,5 km

- Circuit raccourci en évitant les Détroits par la rue de La Fère : 5 km.

- À 10 heures : Visite guidée : Monsieur Jean-Pierre Lecocq accompagnera les personnes intéressées dans quelques rues (André Brulé, Maurice Moreau, Roosevelt, Gare) et les fera bénéficier d'explications approfondies. Rendez-vous sur le parking devant la salle polyvalente.

- Tout le dimanche : Visite libre : Le plan qui localise les panneaux et l'itinéraire de la balade est joint au centre du bulletin.

De 14 h à 18 h : Poursuite de l'exposition dans la salle polyvalente.

À 15 h, à la maison de retraite Charles Lefèvre :

- Exposition sur l'historique de la maison : sa fondation par Charles Lefèvre, sa destruction lors du premier conflit mondial, sa reconstruction, ses transformations...

- Animation par des élèves des écoles de Flavy.

Évolution de la population de Flavy-le-Martel du XVIIe au XXe siècle

Au XVIIe siècle, le chiffre de la population variait très probablement entre 1200 et 1500 âmes.

Au XVIIIe siècle, plus précisément en 1760, on comptait 735 feux. On peut donc évaluer la population à environ 2105 habitants si l'on compte 3 personnes par feux. Plus vraisemblablement, dans la mesure où les familles nombreuses n'étaient pas rares à cette époque, elle devait s'élever à 2940 habitants à raison de 4 personnes par ménage.

1800 : 1675 habitants

1818 : 1957 habitants

1836 : 2375 habitants

1856 : 2378 habitants

1867 : 2394 habitants

1881 : 2271 habitants

1886 : 2162 habitants

1891 : 2011 habitants

1896 : 1946 habitants

1901 : 1830 habitants

source : Duval, *histoire de Flavy*.

Actuellement, nous sommes 1650 habitants.

Au XVIIIe siècle, la population augmenta considérablement par suite du développement de l'industrie textile (linons) ; après une diminution vers la fin du XVIIIe siècle, le nombre des habitants reprit une marche ascendante jusqu'en 1867.

Vers 1850, les fabricants ou contremaîtres de Flavy occupaient 4000 métiers dans la localité et dans les villages voisins (rouenneries).

L'industrie cotonnière commença à décroître après les décrets de 1860 (traité de libre-échange avec l'Angleterre). Peu à peu, le tissage mécanique a remplacé le tissage à la main et quelques rares ouvriers continuent seuls à exercer une profession qui leur assure à peine le pain de chaque jour.

Les jeunes gens, qui, jadis, travaillaient avec leurs parents et se mariaient dans le pays natal, quittent le village pour s'établir ailleurs, surtout dans les villes.

La diminution du chiffre de la population aurait été bien plus considérable encore sans l'établissement, à Flavy, d'une importante fabrique de sucre et des ateliers de chemin de fer du Nord, à Tergnier.

SAMEDI 7 MAI 2011

à l'église d'ANNOIS

à 20 h

CONCERT CLASSIQUE

avec un quatuor à cordes

entrée 5 euros

Activités à Flavy-le-Martel avant 1914

Avant 1914, Flavy-le-Martel comptait près de 2500 habitants qui pouvaient trouver sur place leurs moyens d'existence.

On y exerçait des activités variées dans de petites entreprises :

- dans des domaines connus à toutes les époques, même si certains ont connu une régression :
 - agriculture
 - métiers de l'alimentation (boucherie, charcuterie, boulangerie, mercerie, débit de boisson)
 - enseignement, médecine, notariat, clergé
 - charpente, menuiserie, construction, briqueterie, quincaillerie
 - ...
- dans des domaines qui ont depuis fortement régressé ou totalement disparu :
 - bourrelier, commerçant en chiffons, cordonnier, étameur, ferblantier

On trouvait également des entreprises qui dépassaient de loin le cadre local :

- fabrique de bijouterie haute fantaisie et simili diamant :
CONSTANT – MOSSAND
rue Courtemanche
- usine de pasteurisation de lait « Laiterie des fermiers réunis »
près du cimetière sur le chemin du Savriennois
Siège social : 44 rue Louis Blanc, Paris, 10e

En 1920, il y avait 3 gérants : Charles-Edmond GENVRAIN, Jean-Baptiste JUNOT, Auguste BENECH, tous de Paris. La société prend alors le nom de « Société JUNOT et Cie »

- négoce de bois en gros
TAVERNIER – RENAUX
route du Petit Détroit
Négoce de bois en grumes et bois de mines (pour Lens et Charleroi).

Et surtout, deux activités faisaient vivre bon nombre de Flaviens : l'industrie textile et la fabrication du sucre.

Concours des mini-miss organisé par « Infini Beauté »

Le Samedi 4 juin 2011, à la Salle des Fêtes de FLAVY, se déroulera un concours des mini-miss, pour les petites filles de 2 à 6 ans.

Les inscriptions se font au Salon Infini Beauté, Tél. 03.23.39.91.09 jusqu'au 30 avril 2011.

L'inscription de 15 € comprend le prêt de la robe, la coiffure et les répétitions.

Les 3 gagnantes repartiront avec leur robe, diadème, fleurs et bons d'achat chez Infini Beauté.

L'entrée à la Salle des Fêtes sera de 3 €. Sur place : buvette, pâtisseries...

Des photos seront disponibles à la demande.

Mme BARBA, Infini Beauté

Repas des Anciens du mardi 22 mars 2011

Nouvelle rencontre au Palais de la Danse pour 170 participants au repas annuel offert par le Centre Communal d'Action Sociale.

Adam et Mickaël nous ont fait connaître Dominique et Titus, musiciens de talent, qui avaient déjà animé la fête de Noël des résidents de la Maison de Retraite Charles LEFÈVRE.

Au menu préparé par les Établissements LAROCHE, traiteurs :

- Coquille de saumon frais
- Ficelle picarde
- Sorbet
- Suprême de pintade à la forestière et sa garniture
- Salade — Fromage
- Framboisier et son coulis

Beaucoup de compliments ont été adressés à Madame Danielle LANCO et aux membres du C.C.A.S sur le déroulement de cette belle journée et l'ensemble des prestations.



Assemblée générale de l'association des donneurs de sang bénévoles du jeudi 24 mars 2011

En introduction, le président, M. Michel Dandoy a rappelé, que 2011 était l'année européenne du bénévolat, en prononçant ce discours qui mérite d'être médité :

« L'occasion est pour moi d'élaborer ce sujet qui nous tient tous à cœur.

Être bénévole,

- *C'est se tourner vers les autres.*
- *S'engager à défendre une cause.*
- *Participer à une action, agir pour les autres.*
- *Partager son temps et son savoir, mais aussi apprendre.*
- *Se rendre disponible pour transmettre à ceux qui en ont besoin ce qu'on est capable d'apporter.*

Le bénévolat ne recherche pas le profit, il contraste avec notre société marchande, il sort des circuits économiques traditionnels, mais souhaite tout de même des résultats.

Ambiance, convivialité, reconnaissance, enrichissement de l'autre en sont ses vertus.

Aussi on peut dire que cette société actuelle nuit profondément au bénévolat, le bénévole dans son action s'éloigne du plaisir immédiat et de l'individualisme encouragé par notre société moderne, mais cela induit que le bénévolat devient une valeur première.

Mettre en pratique le principe de solidarité apporte une contribution significative à la société.

Les besoins sont nombreux et les actions à mener sont variées, donc, ensemble, allons plus loin. Réfléchissons, inventons, innovons. »

Prochain don du san : le **1^{er} juin 2011**, à la petite salle polyvalente.

Jean-François Fauquembergue

NOS JOIES ET NOS PEINES

Naissances

5 Janvier : Jeanne MAZOUR
28 Janvier : Jessy ANNEHEIM
18 Février : Thibaut MERESSE
4 Mars : Lola LEDUCE
9 Mars : Manon DUPONT

Décès

6 Janvier : Georges LE GOFF
14 Janvier : André DELAGE
26 Janvier : Ginette BATRANCOURT
12 Février : Daniel WARCOIN
18 Février : Renée PIERIN
24 Février : Jean BEAUDELOT
9 Mars : Pierre LEDUC
11 Mars : Michel HANOCA

Journées Nationale des Métiers d'Art du 1er au 3 avril 2011

Entrez dans les coulisses des métiers d'art !

Partout en France, des hommes et des femmes de passion vous ouvrent les portes de leur atelier.

À Flavy-le-Martel, Mme Sylvie Attard-Follet vous recevra dans son showroom les 1, 2 et 3 avril de 13 h à 18 h pour vous expliquer son métier d'artisan-bijoutier (travail des pierres et des fils de métaux précieux.

Atelier Flavy bijoux : 47c rue de la fontaine.

Site des journées nationales des métiers d'art :
www.journeesdesmetiersdart.com

Jean-François Fauquembergue

Le permis piéton

Comme tous les ans, les élèves du cours élémentaire seront initiés au permis piéton.

Le but de celui-ci est d'inculquer aux enfants le réflexe de la responsabilité individuelle pour se prémunir des accidents piétons. En effet, chaque année, plus de 50 enfants piétons sont tués dans la rue et 400 sont gravement blessés. Ces accidents ont lieu, un cas sur deux sur le trajet domicile – école et, dans un cas sur quatre, l'enfant est responsable de son accident.

Le permis piéton est une initiative de la gendarmerie nationale, de la sécurité routière et de la société Generali assurances.

Jean-François Fauquembergue

PERMANENCES MAIRE — ADJOINTS

de 9 h 30 à 11 h

2 – 3 avril : M. Régis LEFEVRE
9 – 10 avril : Mme Danielle LANCO
16 – 17 avril : M. Régis LEFEVRE
23 – 24 – 25 avril : Mme Andrée TATIN

30 avril – 1 mai : Mme Annick NOIZET
7 – 8 mai : Mme Danielle LANCO
14 – 15 mai : M. Patrick JULIEN
21 – 22 mai : M. Éric VAN ISACKER
28 – 29 mai : M. Régis LEFEVRE

4 – 5 juin : M. Éric VAN ISACKER
11 – 12 – 13 juin : Mme Danielle LANCO
18 – 19 juin : M. Patrick JULIEN
25 – 26 juin : Mme Annick NOIZET

2 – 3 juillet : M. Régis LEFEVRE
9 – 10 juillet : Mme Andrée TATIN

Rappel du calendrier des fêtes

AVRIL

- 3 avril Doublette Mixte - La Boule Flavienne
- 3 avril Randonnée l'Infernale Association LesBiclounes
- 9/10 avril FLAVY en Fête Mémoire du canton
- 15 avril Assemblée Générale Association Familles Rurales
- 22 avril Loto Association d'Animation Communale

MAI

- 8 mai Brocante Entente Sportive Intercommunale
- 15 mai Repas des Anciens Combattants (U.N.C)
- 21 mai Doublette – La Boule Flavienne
- 22 mai Randonnée Pédestre Associations

JUIN

- 1 juin Fête des Mères
- 1 juin Don du Sang petite salle polyvalente
- 12 juin Doublette – La Boule Flavienne
- 13 juin Tournoi de onze
- 17 juin Assemblée Générale Entente Sportive Intercommunale
- 19 juin Randonnée Pédestre des Donneurs de Sang Bénévoles (repas champêtre)
- 25 juin Kermesse des Ecoles